

B2 Informations sur les organisations intergouvernementales B2

XV INSTITUT DES BREVETS DE VISEGRAD XV (VPI)

Informations générales

Nom de l'office :	Institut des brevets de Visegrad (VPI)
Siège :	II. János Pál Pápa tér 7, 1081 Budapest, Hongrie
Adresse postale :	P.O. Box 415, 1438 Budapest, Hongrie
Téléphone :	(361) 613 51 30
Télécopieur :	(361) 799 01 88
Courrier électronique :	secretariat@vpi.int
Internet :	www.vpi.int
L'office accepte-t-il le dépôt de documents par des moyens de télécommunication (règle 92.4 du PCT) ?	Oui, par télécopieur
Quels types de documents peuvent être transmis par ces moyens ?	Tous types de documents
L'original du document doit-il être remis dans tous les cas ?	Oui, dans un délai de 14 jours à compter de la date de la transmission
L'office accepterait-il que soit produite, en cas de perte ou de retard du courrier, la preuve qu'un document a été expédié lorsque l'expédition a été faite par une entreprise d'acheminement autre que l'administration postale (règle 82.1 du PCT) ?	Oui